

# Compte-rendu du Conseil Municipal, le mercredi 28 février 2024

## ORDRE DU JOUR :

- 1 – Election du secrétaire de séance
- 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 7/2/2024
- 3- Approbation du compte de gestion 2023 du comptable public
- 4 – Approbation du compte administratif 2023
- 5- Informations diverses
  - Demande de remboursement du FCTVA des dépenses 2023
  - Réception de l'Allée de Montifaux
  - Situation des finances
  - Aide pour 2 jeunes méritants
  - Planning prochaine commission finance
- 6 – Questions diverses

Présents : Joseph BEGHIN, Patrice COUSIN, Philippe DELCOURT, Aurore FERET, Valérie FIEVET, Yann GRAENICHER, Geoffrey INGELAERE, Lenna LE MOIGNE, Jean-François MAHIEU, Florence MUGGEO, Catherine GUILLAUD, Gérald PADE, Franck ROUX

Pouvoirs : Mme Thomas donne pouvoir à M Delcourt, Mme Lemaire donne pouvoir à Mme Fievet, Mme Houpe donne pouvoir à M Granicher, M Dhordain donne pouvoir à Mme Muggéo, Mme Demay donne pouvoir à Mme Feret, Mme Guenot donne pouvoir à M Ingelaere, M Didelot donne pouvoir à M Cousin.

Nombre de conseillers : en exercice : 19, Présents : 12, Votants : 19.

1 - Election du secrétaire de séance

Madame Fievet candidate, est élue secrétaire de séance.

2- Demande d'ajout d'un sujet à l'ordre du jour prévu : Annulation de la délibération du conseil du 7 février 2024 : Taxe foncière sur les propriétés bâties.

*Décision du Conseil* : approuvé à l'unanimité

3 - Approbation du compte-rendu de la séance du 7/2/2024

Après en avoir pris connaissance, les élus approuvent le procès-verbal de la séance du 7 février 2024, envoyé le 24 février 2024.

4 - Approbation du compte de gestion 2023 du comptable public

Présentation du compte de gestion 2023, envoyé par la trésorerie

Fonctionnement : dépenses 970 913.08 €, recettes 1 237 762.30 €

Investissement : dépenses 1 075 086.43 €, recettes 557 327.31 €

Décision du Conseil : pour 19 voix, contre 0 voix, absences 0 voix

5 - Approbation du compte administratif 2023 de M le Maire.

Présentation du compte administratif 2023, de notre comptabilité

### **Dépenses de Fonctionnement**

Chapitre	Réalisé	2022	2023
11 Charges à caractères générales		391 879,17 €	363 134,30 €
12 Charges de personnel		420 486,44 €	439 717,73 €
14 Atténuations de produits		1 582,74 €	1 566,74 €
65 Autres charges		148 791,27 €	155 441,93 €
66 Charges financières(intérêt)		8 932,74 €	8 112,38 €
67 Charges spécifiques		32 553,24 €	2 940,00 €
68 Dotation aux amortissements		478,64 €	0,00 €
	Total dépenses	1 004 704,26 €	970 913,08 €

### **RECETTES FONCTIONNEMENT**

70 Produits des services	114 546,53 €	104 866,42 €
73 Impôts et taxes	760 367,56 €	688 062,02 €

74	Dotations et participations	365 786,26 €	364 834,36 €
75	Autres produits de gestion	33 629,74 €	37 839,44 €
77	Produits spécifiques	934,20 €	11 049,36 €
78	Reprise sur amortissements	2 000,00 €	478,64 €
13	Atténuation charges	5 813,87 €	30 632,06 €
	<b>Total recettes</b>	<b>1 283 078,16 €</b>	<b>1 237 762,30 €</b>

<b>Dépenses d'Investissement</b>		<b>2022</b>	<b>2023</b>
16	Emprunts et dettes(capital)	55 527,80 €	57 616,86 €
20	Immobilisations incorporelles	4 956,70 €	1 061,39 €
204	Subventions d'équipement	0,00 €	710,48 €
21	Immobilisations corporelles	637 124,72 €	1 015 697,73 €
	<b>Dépenses</b>	<b>697 609,22 €</b>	<b>1 075 086,43 €</b>
<b>Recettes Investissement</b>			
10	Dotations	790 398,79 €	265 372,71 €
	Subventions d'investissements	103 196,65 €	91 257,60 €
	Emprunts et dettes	500,00 €	200 697,00 €
	<b>Recettes</b>	<b>894 095,44 €</b>	<b>557 327,31 €</b>

Fonctionnement :

-charges à caractères générales

Fonctionnement : dépenses 970 913,08 €, recettes 1 237 762,30 €, résultat 266 849,22 €

Investissement : dépenses 1 075 086,43 €, recettes 557 327,31 €, résultat -517 759,12€

Celui-ci est identique au compte de gestion du percepteur de la trésorerie.

Le solde des activités 2024 (fonctionnement + investissement) est égale à -250 909,90€.

A savoir que nous avons un solde antérieur 2022 de 663 786,35 € qui sera reporté pour 2024 et que nous sommes dans l'attente du versement de subventions pour 437 655 € (Etat, Région, Département).

Monsieur le Maire se retire de la séance.

Décision du Conseil : pour 18 voix, contre 0 voix, abstention 1 voix

6 – Annulation de la délibération du 7 février : taxe foncière sur les propriétés bâties.

La Préfecture nous demande d'annuler la délibération de la limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation prise le 7 février.

Raison : la précédente délibération déjà prise est toujours en vigueur et la nouvelle délibération prise le 7 février ne fait pas référence au bon aléa d'un article du code de la construction (suite conseil de la Préfecture).

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

7 – Informations diverses

➤ Demande de remboursement du FCTVA des dépenses 2023

Nous sommes remboursés environ de 15% des dépenses d'investissement (immobilisations corporelles) des dépenses de l'année précédente. Par rapport aux dépenses payés en 2023, on peut s'attendre à une rentrée pour 2024 de 140 000€ à une condition. Il faut que le Conseil Municipal ait voté le compte de gestion et le compte administratif, d'où l'urgence de cette réunion.

➤ Réception de l'Allée de Montifaut.

L'aménageur a proposé une rétrocession à la commune de l'allée de Montifaut. Un point soulève débat : le parc à poubelles pour 30 poubelles non pratique pour Esterra car les 3 types de poubelles sont mélangés et la collecte est faite par 3 camions différents. Les collecteurs n'ont pas la possibilité de trier. Proposition retirer un côté pour un accès latéral et stockage des poubelles par type (traçage au sol).

➤ Situation des finances

Dotations annoncées pour 2024 = 568 310€ en 2023 = 396 926 €

2024-fonctionnement : recette 104 533.03, dépenses 154 343.51

2024-investissement : recette 69 497.62, dépenses 387 809.39 (à 80% réseau chaleur)

2023-fonctionnement : recette 1 901 548.65, dépense 970 913.08 (avec report 2022)

2023-investissement : recette 557 327.31, dépense 1 1296 515.63 (avec report 2022)

- 2 Jeunes de Bachy ont remporté le championnat de France de Hip Hop. Ils vont participer aux championnats du monde qui se dérouleront au mois de juillet aux Etats Unis. Je vous propose qu'au prochain conseil du mois d'avril on leur accorde une aide.
  
- Plannings prochains de la commission finance.  
pour permettre le vote du budget 2024 et engager des dépenses, il nous faut planifier 1 ou 2 réunions de la commission finance. (Affectation des résultats 2023, taux d'imposition 2024, budgets fonctionnement & investissement 2024.

8- Questions diverses

RAS